



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Produits sucrés

Question au Gouvernement n° 308

### Texte de la question

#### PRODUITS SUCRÉS

**Mme la présidente** . La parole est à M. Boris Tavernier.

**M. Boris Tavernier** . En cette période de vœux, monsieur le ministre chargé de la santé, permettez-moi de vous adresser les miens, et peut-être le plus important d'entre tous : une bonne santé.

Un ingrédient central d'une bonne santé, vous le savez, c'est de bien manger. Mais alors pourquoi tant de gens mangent-ils mal ? C'est un peu de leur faute, non ? Ils ne font pas d'efforts !

On leur dit pourtant de consommer des produits de saison, de cuisiner des produits frais, non transformés, de manger cinq fruits et légumes par jour – mais ils ne le font pas. Résultat : une épidémie d'obésité et de surpoids, de diabète de type 2, de maladies cardiovasculaires.

Alors, pourquoi s'empoisonnent-ils ? Je vais vous le dire : c'est une affaire de choix, ou plutôt de non-choix.

Comment faire le choix d'une alimentation saine, quand l'offre ne le permet pas ? La semaine passée, l'association Foodwatch montrait l'omniprésence du sucre, même là où il ne devrait pas se trouver. Les produits analysés contenaient, pour 85 % d'entre eux, des sucres ajoutés : conserves de petit pois, pain de mie, pizzas ou biscottes. Dans les rayons des supermarchés, difficile d'y échapper.

Comment faire le choix d'une alimentation saine quand le porte-monnaie ne le permet pas ? Alors que la précarité alimentaire ne fait que croître, les produits les plus sains sont aussi les plus chers.

Comment faire le choix d'une alimentation saine quand le matraquage publicitaire nous pousse à faire tout l'inverse ?

Comment faire le choix d'une alimentation saine et durable quand on ne peut se la procurer que de plus en plus loin, trop de quartiers et de villages étant désertés par les commerces de proximité ?

Vous, qui êtes également médecin, en conviendrez : le diagnostic est posé. Le remède : donner aux gens le pouvoir de véritablement choisir leur alimentation.

Protégez la santé des Français. Mettez les industriels et la grande distribution face à leurs responsabilités. Cessez de seulement vouloir éduquer les gens : ils savent déjà. Éduquez les industriels. Contraignez-les. Exigez, par produit, la transparence sur les marges. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*) Exigez qu'ils modifient leurs recettes.

Hissons l'alimentation au rang des priorités. Travaillons à une grande loi sur l'alimentation et faisons de l'alimentation un droit. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, EcoS et GDR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

**Mme Catherine Vautrin**, *ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles* . Vous mentionnez l'enquête Foodwatch parue la semaine dernière, et je vais également reprendre et partager avec vous quelques chiffres. L'étude que l'Anses a fait paraître en 2023 a notamment montré que, sur 54 000 produits analysés, 77 % contiennent du sucre ajouté. Ce qui nous préoccupe, ce sont aussi bien les ingrédients sucrés que les vecteurs de goût sucré. Nous tenons là une des clés du problème : nos concitoyens sont habitués à consommer sucré et nous connaissons les conséquences de cette habitude sur la santé publique.

Vous les avez rappelées : 4,2 millions de personnes souffrent d'une forme de diabète, 5,3 millions sont atteintes de maladies cardiovasculaires et 3,4 millions ont des cancers ou des pathologies liées à l'obésité et au surpoids.

Je reprends également à mon compte l'enquête publiée par Foodwatch la semaine dernière, avec notamment ce point qui doit tous nous interpeller : plus les prix sont bas, plus les produits sont sucrés. En d'autres termes, nous ne devons pas seulement mener ensemble un combat pour des prix bas, mais aussi pour des produits de qualité, bons pour la santé. Nous devons également lutter pour un étiquetage fiable, disponible pour chacun.

C'est la raison pour laquelle, avec le ministre de la santé mais aussi avec la ministre de l'agriculture et avec le ministre de l'industrie, nous devons travailler avec les industriels et avec la commission d'examen des pratiques commerciales. C'est de cette manière que nous pourrons apporter à nos concitoyens des réponses claires et concrètes. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Boris Tavernier](#)

**Circonscription** : Rhône (2<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 308

**Rubrique** : Agroalimentaire

**Ministère interrogé** : Travail, santé, solidarités et familles

**Ministère attributaire** : Travail, santé, solidarités et familles

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 23 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 janvier 2025